

J'ai écrit, dans le texte de présentation de « L'objet *art* », une exposition dont j'ai assuré le commissariat au Centre des livres d'artistes de Saint-Yrieix-le-Pèrche, initialement prévue du 16 octobre 2020 au 22 janvier 2021, mais rendue invisible pour raisons sanitaires :

Je connais Fabrice Michel depuis longtemps. Lorsque nous nous sommes rencontrés, il avait alors arrêté toute activité artistique – récemment, il a entamé une série de « certificats de jours non productifs » qui recensent, jour après jour, les quinze années durant lesquelles il cessa de produire. Lorsqu'il se remit en activité, sa première pièce consista en la signature d'un contrat avec Ghislain Mollet-Viéville, agent d'art et expert honoraire auprès de la Cour d'appel de Paris, dans lequel celui-ci lui reconnut, à sa demande, le statut d'artiste. Une autre série de contrats, intitulés « Implications », invita par la suite des critiques d'art à rédiger un texte sur la proposition, faite par Fabrice Michel, de rédiger un texte sur cette proposition. Si, dans ces pièces, l'œuvre d'art apparaît – ou plutôt disparaît – en tant que vide intercalaire d'un dispositif contractuel, ce vide engage de manière vitale la question de l'identité, et plus précisément de l'identité artistique. Or, s'il est vrai, pour reprendre Lacan, que le sujet n'est jamais garanti en tant que sujet par celui auquel il s'adresse – nul signifiant, fut-ce celui d'artiste, qu'il reçoit en réponse de ses demandes de reconnaissance ne pouvant suffire à le définir –, ces contrats sont dès lors destinés à rester, même lorsqu'ils sont honorés, sans réponse aucune. Les contrats d'identité de Fabrice Michel sont donc des trous, trous de l'œuvre qui n'existe que comme espace séparant les contractants, mais par conséquent aussi trou de la réponse qui nécessairement lui revient – et cela, peut-on dire, par le fait même d'être écrite et signée. Fabrice Michel m'a demandé de signer à mon tour un tel contrat. Je lui propose de tenir ces quelques considérations comme des éléments – à développer – de ma réponse, qui en est donc aussi bien l'impossibilité.

Présentement, je pourrais dire « dont acte » si la locution ne désignait pas, dans le vocabulaire juridique, la modification d'un contrat sans recourir à la signature des deux parties. Car de signatures, il en est bien question, sans qu'une modification ne soit apportée au contrat établissant que Laurent Buffet rédige un texte sur la proposition, faite par Fabrice Michel, de rédiger un texte sur cette proposition, lequel en constituerait la trace écrite. Que les deux parties *s'impliquent* dans un tel contrat, selon le titre de la série, en dit l'enjeu. *Impliquer* vient du latin *implicare*, composé du préfixe *im* qui indique un mouvement vers l'intérieur, et de *plicare*, qui renvoie à l'acte de plier, entortiller, emmêler, tresser, enlacer. Le terme appartenait initialement au vocabulaire du droit et de la logique. Il s'agirait donc de faire nœud, dans et par l'écriture, mais pas n'importe quel nœud, un nœud noué autour d'un centre vide ; en l'occurrence, l'objet même du contrat qui est le *a* de l'implication. Pour reprendre une expression de Jacques Lacan, on pourrait dire que le contrat « n'est pas sans objet », ce qui ne veut pas dire qu'il en ait un. Cet objet manquant, je l'ai appelé, à l'occasion de l'exposition citée plus haut, « l'objet *art* ». J'écrivais alors : « l'objet *art*, c'est l'objet de l'art en tant qu'il laisse à désir ».

Pour prolonger, je dirai que, signifiant flottant au sens de Claude Lévi-Strauss, « art » est un trou sémantique que viennent incessamment boucher, à l'heure du capitalisme artiste, les pacotilles de l'industrie culturelle et esthétique. Or l'objet *art* est précisément ce qui rouvre la béance de l'assignation artistique, ce qui remet le signifiant « art » sur sa ligne de flottaison — dans le vocabulaire nautique, la ligne de flottaison est la ligne qui sépare la partie immergée de la coque du navire, ou « œuvres vives », de celle qui est émergée, ou « œuvres mortes », selon une métaphore qui dit assez bien le rapport ici pointé entre le visible et l'invisible.

L'objet *art*, dans ce cas, c'est aussi bien ce qui lève le voile de *l'illusio* de l'art, au sens cette fois de Pierre Bourdieu. Mettre le roi à nu ne se fait toutefois pas sans quelques appareils — les signes de l'absence ne sont pas l'absence de signes. En l'occurrence, un texte qui signerait un contrat entre un qui se revendique du nom d'artiste et un qui se signale à l'occasion par celui de critique d'art. Un contrat qui a donc pour fonction de rendre manifeste l'une des conditions implicites à l'existence de toute œuvre, à savoir qu'elle soit nommée et commentée au moyen de l'écrit — mais cette fois, en l'absence de l'œuvre même, sinon le contrat.

Si j'ai pu affirmer que la réponse à la demande de Fabrice Michel est impossible, ce n'est pas parce qu'il me serait impossible d'écrire sur cette demande, mais bien parce que, à la source d'une telle demande,

se dit celle de la reconnaissance d'un sujet — demande à laquelle ne peut être donnée aucune réponse satisfaisante. Je n'aurais pas dit cette impossibilité si, auparavant, je n'avais pas évoqué le contrat que Fabrice Michel a passé avec Ghislain Mollet-Viéville, ni sa série intitulée « certificats de jours non productifs ». Je comprends « Implications » comme la poursuite de cette quête ou de ce recouvrement d'identité, quête ou recouvrement qui ont certes des motifs parfaitement identifiables, mais dont nul autre objet que la demande elle-même n'assure la garantie. Car cette demande est demande de ratification de la demande, autrement dit écriture du manque adressée à et soutenue par un autre — bref, elle dit la condition même du sujet dans son plus complet dénuement et sa plus ample vérité. Or, si à cette demande il n'est pas de réponse possible, une telle impossibilité pourrait bien être au fondement de tout acte verbal, et donc aussi bien au fondement de la présente réponse qui s'autorise en somme d'une même demande, faisant ainsi de ce contrat, comme de toute close d'engagement entre deux sujets, un semblant de contrat.

Et pourtant, étant donné (1) la dimension heuristique d'une telle implication, (2) son objet suspensif et vacant, il convient de rectifier : l'art vrai ne fait pas sans blancs.